

Il existe d'autres alternatives de logement pouvant répondre aux besoins des étudiants: loyer avantageux, environnement social riche, facilité administrative. Dans cette fiche, présentation de quelques alternatives possibles et les sites web affiliés pour démarrer la recherche.

LOGEMENTS ALTERNATIFS



Réseau COSI, réseau d'une vingtaine d'associations présentes dans toute la France
www.reseau-cosi.com

Réseau L.I.S., une dizaine d'associations présentes dans une quinzaine de villes universitaires en France
www.reseau-lis.cava44.org

Le Logement Intergénérationnel

Certaines associations proposent de mettre en contact des personnes âgées qui disposent d'une chambre libre avec des étudiants en quête d'un logement. L'objectif est de permettre la rencontre entre une personne âgée et un étudiant dont les besoins et les attentes peuvent être convergents : pour l'étudiant, un logement au moindre frais, pour la personne âgée, une opportunité de rompre son isolement.

La personne âgée, propriétaire ou locataire, doit disposer d'une pièce libre convenable, meublée ou non, avec libre accès aux espaces communs (cuisine, sanitaire et salon). L'étudiant s'engage à respecter les relations de bon voisinage, à assurer une veille passive, des « menus services » facilitant la vie quotidienne de la personne âgée et une participation aux charges (eau, électricité, entretien...).

Les deux parties s'accordent préalablement sur les conditions de leur cohabitation (durée, attentes, exigences, possibilités).

Initialement, aucun loyer ne devait être exigé sous peine de voir la cohabitation se transformer en contrat de location pure et simple, ce qui menait à une redéfinition de l'accord en location ou sous-location, imposant d'autres modalités légales. Enfin, les « menus services » rendus par l'étudiant ne doivent pas s'apparenter à un « travail à domicile », sous peine de voir la relation

requilifiée en contrat de travail, avec à nouveau sa propre réglementation. Cependant la pratique voulait alors que l'étudiant n'ait que deux soirs et deux week-ends de libres par mois.

Cet engagement contraignant pour les étudiants a été modifié par la suite. Une formule « convivialité » est ainsi de plus en plus développée dans les associations. Si celle-ci est accessible via des frais d'abonnement plus élevés, elle laisse une totale liberté d'horaire à l'étudiant. En échange, l'étudiant doit par contre s'acquitter d'un « loyer solidaire » à définir au moment de l'accord entre les parties.

Pour accéder aux services d'une association gérant les locations intergénérationnelles, l'étudiant doit en règle générale s'acquitter d'une adhésion à l'association (entre 100 et 350€ pour un an, selon le type de logement trouvé) et parfois de frais de dossier (autour de 15€). Un entretien peut être demandé par l'association. Ces associations sont regroupées en réseaux. Deux réseaux principaux (COSI et L.I.S.) ont participé, sur invitation du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, à la conférence nationale sur le logement étudiant en avril 2011.

Si toutes les associations sont indépendantes financièrement, elles sont toutes signataires d'une charte qualité dite « charte du Senior et de l'Étudiant » afin de définir les rôles et engagements de chacun.





Le site de Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) présente les adresses des 330 associations adhérentes réparties dans toute la France et qui proposent des solutions logement et des services (emploi, infos santé, restauration, sorties et loisirs, etc.) aux moins de 30 ans.

www.logement-jeunes.unhaj.org



Site de l'Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes. Il permet d'accéder à des informations générales sur le logement étudiant, mais surtout d'accéder aux sites des différents Comité locaux, gérant plus précisément les informations et offres de logement au niveau régional.

www.uncllaj.org



“ Dans le logement inter-générationnel, tous doivent être motivés par une envie de partage et d'échange réciproques ”

Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) est l'organisme qui réunit tous les foyers pour jeunes travailleurs. Il propose, en plus des services d'information et d'aide, 40 000 logements collectifs répartis dans 250 villes en France. Ses services sont accessibles aux jeunes de 16 à 30 ans étudiants, mais aussi salariés, apprentis, stagiaires, en recherche d'emploi.

Seulement 25% maximum des chambres de ces structures d'accueil sont à destination des étudiants, la majorité étant destinée aux stagiaires et jeunes travailleurs.

Famille d'accueil

Cette formule d'hébergement est fréquemment utilisée par les étudiants suivant un cours de langue française pour une durée d'un mois à un semestre. Elle fait partager la vie d'une famille et initie rapidement à la langue et à la culture françaises, constituant ainsi une excellente introduction à un séjour d'études en France. En général, les centres de formation en français langue étrangère peuvent, à la demande des étudiants qui s'inscrivent à leurs cours, réserver à l'avance ce type d'hébergement dans une famille sélectionnée.

Ce type d'hébergement n'est valable que pour des séjours de courte durée.

Il existe également des agences spécialisées pouvant vous mettre en relation avec des familles d'accueil, par exemple :

www.atomeparis.com

www.francestudenthomestays.com

www.sejoursfrancefamille.fr

D'autres alternatives au Logement Etudiant

EGIDE

Egide propose pour les étudiants étrangers une « formule hébergement » payante, fournissant une aide à la recherche d'un logement en France. En plus d'avoir accès à un parc immobilier important, l'organisme se porte garant pour l'étudiant afin de faciliter la signature du bail. Tous les détails figurent sur leur site web.

www.egide.asso.fr

UNME

L'Union nationale des maisons d'étudiants coordonne un réseau d'organismes d'hébergements étudiants indépendants mais répondant à une même charte qualité. Tous les logements permettent d'accéder aux aides au logement de la CAF. Le site propose les coordonnées directes d'une soixantaine de foyers pour étudiants à travers toute la France.

www.unme-asso.com

CEP ENTRAIDE ETUDIANTS

Cette association accueille les étudiants de 18 à 26 ans et les aide à se loger dans Paris ou la région parisienne. Sur entretien et contre une cotisation annuelle (20€), les étudiants sont orientés dans leur recherche, vers un logement contre loyer (studette, studio, chambre chez l'habitant, colocation...) ou en contrepartie de services (travaux domestiques, garde d'enfants, présence auprès de personnes âgées...). Les offres de logement sont consultables sur le site Internet de l'association.

www.logements-etudiants.org

CAMPUS VERT

Site d'annonces d'agriculteurs pour héberger des étudiants à moindre frais dans le Nord-Pas-de-Calais, en Bretagne ou en Normandie.

www.campusvert.com

